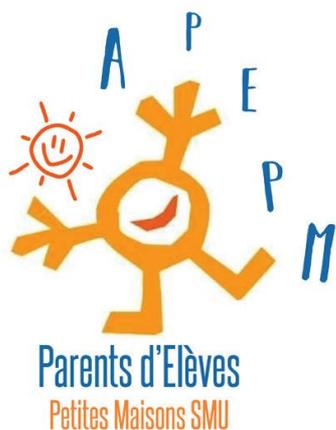


Association des Parents d'Elèves des Petites Maisons

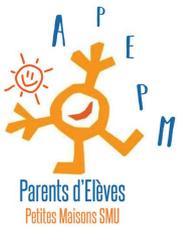
Assemblée Générale Ordinaire



Saint Martin d'Uriage
15 octobre 2019 à 18H30

- ❖ La séance est ouverte à 18h30, le 15 octobre 2019
- ❖ Présents:
 - Pour le CA sortant : Sandra Deransart, Julie Bureau, Olivier Clarini, Isabelle Audier, Léonie Perrey-Nguyen
Excusé(e)s : Claire Chapoutot
 - Pour les écoles et la mairie :
Excusé(e)s : Julie Mazet (Dir. Maternelle), Frédérique Del Gobbo (Adj. à l'Education), Francis Dupré (Dir. Elémentaire)
 - Pour les parents (outre le CA) : Voir PV
- ❖ L'assemblée a procédé en concluant sur les points dans les visuels suivants
Cette édition des visuels inclut les modifications générées par l'assemblée

Ordre du jour



1. Bilan moral et financier 2018-2019
2. Structure de l'APE et description des rôles
3. Résultat des élections aux conseils d'école
4. Election du conseil d'administration de l'APE
5. Décisions principales budget 2019-2020
6. Points divers et questions

Bilan moral année 2018-2019



❖ Récolte de fonds pour l'école :

- Résultats : 400 EUR par classe (N-1 = 500 EUR, N-2 = 400 EUR)
- Actions organisées par l'APE :
 - Moins de participants aux Olympiades : 40 enfants (N-1 = 60)
 - Quantité de sapins de Noël en baisse : 120 (N-1 = 160)
 - Succès du marché de Noël et vente de gâteaux sablés (gâteaux réalisés par les CP et CE1)
 - Succès du défilé déguisé pour le Carnaval
 - Succès relatif de la Kermesse : Moins de participants dans la journée et au repas (160 repas vs N-1 = 220) probablement à cause de la canicule, et dépenses + importantes pour de nouvelles animations (châteaux gonflables)

=> Il est important que les parents s'inscrivent avec leurs enfants pour participer aux animations de l'APE

Bilan moral année 2018-2019



❖ Actions émanant d'autres collectifs que l'APE :

- Vente d'huîtres et soirée crêpes organisées par les parents des CM2 2018-2019 pour financer la classe transplantée
 - Actions ponctuelles des enseignants également pour financer la classe transplantée : ex vente de beaufort, galettes des rois
- => Les sommes récoltées par ces actions ne sont pas comptabilisées dans les 400 EUR car destinées uniquement à la classe transplantée

❖ Délégués :

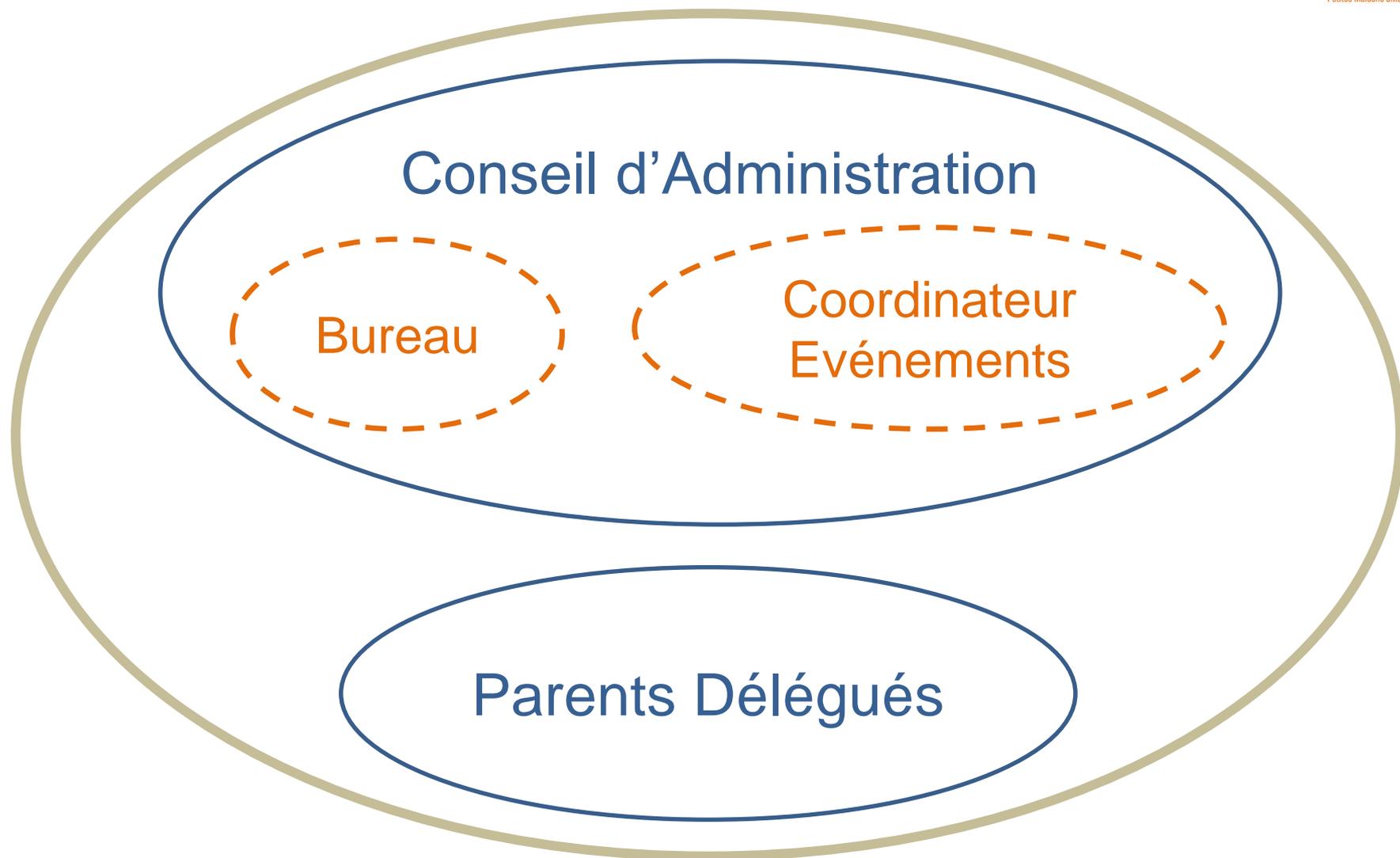
- Présence régulière des représentants aux conseils d'école, mais peu de questions en général
- Présence aux réunions à la Mairie au sujet des grèves du périscolaire, et aussi pour le PEDT (Projet Educatif De Territoire) ayant conduit à l'ouverture d'un centre de loisirs dans l'école le mercredi
- Pour mémoire, les questions en lien avec le périscolaire sont à adresser de préférence à la Mairie ou aux délégués qui transmettront en tant que relais des parents, car les conseils d'école sont réservés aux questions liées au temps scolaire
- Cependant, un représentant du service périscolaire assiste aux conseils d'école

Bilan financier 2018-2019



<u>Répartition Actif - Situation au 30/08/2018</u>			
Caisse d'Epargne :	10562,37		
Livret A :	0,00		
CCP :	0,00		
Cash	0,00		
Total trésorerie (avant versement aux écoles)	10562,4		
Versement école septembre 2018	7500,00		
Trésorerie restante en début d'exercice	3062,37		
Exercice 2018-2019	Recettes	Dépenses	Solde
Manifestations gratuites (Café d'accueil, Olympiades, Carnaval)		193,10	-193,10
Sapins de Noël	5546,00	4062,06	1483,94
Soupe aux Choux	1271,00	524,73	746,27
Kermesse	6755,60	3987,23	2768,37
Investissements (Déco Noël, gobelets, fournitures soupe)		308,56	-308,56
Gestion APE (frais bancaires, assurances, site internet...)	231,54	375,86	-144,32
	Gain / (Perte) net exercice 2018-2019 :		4352,60
	Solde en fin d'exercice 2018-2019 au 31/08/2019 :		7414,97
	Versement aux écoles septembre 2019 :		6000,00
	Trésorerie restante début d'exercice 2019-2020 :		1414,97

Structure de l'APE



❖ Conseil d'administration :

Il comprend minimum 3 et maximum 7 personnes et il englobe :
Il est élu aujourd'hui en Assemblée Générale et élira le bureau dans les jours qui suivent

- Bureau :

- Administration et responsabilité légale de l'association
- Envois communications aux parents (hors événements festifs)
- Recueil candidatures délégués + support auprès des Directeurs d'école pour l'organisation des élections
- En 2018-2019, 4 bénévoles (minimum 3 : Président / Trésorier / Secrétaire + vice-Président / vice-Trésorier / vice-Secrétaire)
- Elu par le Conseil d'Administration lui-même élu aujourd'hui en Assemblée Générale
- Contact : bureau@apepm.fr

- **Coordinateur événements festifs**

- Organisation des événements festifs enfants / parents, dans le but de récolter des fonds et/ou créer du lien ; pour mémoire actuellement environ 10 bénévoles très actifs dans l'organisation des événements (dont le CA), + 15-20 bénévoles ponctuels lors des événements eux-mêmes (tenue de stand par exemple)
- Envoi des communications relatives aux manifestations
- Création affiches et flyers
- Administration site web (recherche technicien pour maintenance) et interface mail
- Contact : Par inscription à la liste de diffusion correspondante sur le site de l'APE ou en écrivant à comm@apepm.fr pour questions ou propositions

❖ Parents délégués

- Tous les parents peuvent se porter candidats pour être délégués aux conseils d'école
- Effectif : 1 titulaire et 1 suppléant par classe soit 10 maternelle et 20 élémentaire maximum
- Contact: delegates.maternelle@apepm.fr , delegates.elementaire@apepm.fr

Quel est l'engagement d'un délégué ?

- Les élus s'engagent à représenter auprès du conseil d'école (3 conseils par an et par école) les intérêts et questions significatives des autres parents, de façon positive et constructive, et s'assurent qu'une réponse leur est apportée
- Ils doivent également assurer une présence aux réunions / commissions à la Mairie
- Pour cela, ils doivent communiquer en amont des conseils d'école et réunions en Mairie pour recueillir les questions des parents
- Chaque élu représente les parents de toutes les classes : il ne s'agit pas d'une délégation spécifique à la classe de son propre enfant. Une répartition équilibrée parmi les différentes classes, cependant, est souhaitable.

Résultats des élections des délégués 2019-2020

1/3



Les élections se sont tenues le vendredi 11 octobre à l'école (bureau de Francis Dupré) ; les informations sur leur préparation et leur déroulement ont été transmises par mail et dans les cahiers de liaison des élèves

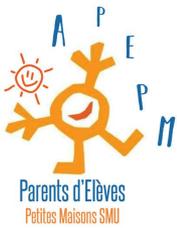
❖ Élémentaire :

- Nombre d'inscrits : 424
- Nombre de votants et suffrages exprimés : 370 (100% pour la liste APE)
- Taux de participation : 87,26%

❖ Maternelle :

- Nombre d'inscrits : 228
- Nombre de votants : 137 dont 3 nuls
- Nombre de suffrages exprimés : 134 (100% pour la liste APE)
- Taux de participation : 60,09%

Délégués élus – MATERNELLE



Minimum 2 candidats, maximum 5 titulaires + 5 suppléants

Nom et Prénom		PS	MS	GS
	BONNET-MACHOT Ferial		X	
	CLARINI Olivier	X		
	FAVIER Claire		X	
	BUREAU Julie	X		
	BOTLAN Sandrine			X
suppléants	BARRAL Véronique	X		
	ROUX Béatrice	X		
	ARSAC Amélie	X		

Délégués élus - ELEMENTAIRE



Minimum 2 candidats, maximum 10 titulaires + 10 suppléants

Titulaires :

Elémentaire	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
BONNET-MACHOT Ferial			X		
CORCELLA Audrey			X		
GASSETTE Charlène			X		
CLARINI Olivier	X				
OUAHMANE (GILBERT) Céline	X			X	
PAPON Christine				X	
AUDIÉRIE Isabelle					X
CAILLARD Isabelle	X				
LE PISSART Audrey					X
MICHEL Xavier	X				

Suppléants :

Elémentaire	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
SERVAIS Déborah	X				
CARRAS Martine					X
ROUSSEAU (HUBERT) Anne-Lyse				X	
DERANSART Sandra	X				

Election du Conseil d'Administration APE 2019-2020



Conseil d'Administration **Sortant** 2018-2019

	Président	Trésorier	Secrétaire	Coord. Evénemt.	Coord. Comm.	Vice-Président
Sandra DERANSART	X					
Julie BUREAU		X				
Olivier CLARINI			X			
Isabelle AUDIER-FARGIER				X		
Claire CHAPOUTOT					X	
Léonie PERREY-NGUYEN						X

Election du Conseil d'Administration APE 2019-2020



Nouveau Conseil d'Administration 2019-2020

	Président	Trésorier	Secrétaire	Coord. Evénemt.	Vice-Secrétaire	
Sandra DERANSART	X					
Julie BUREAU		X				
Olivier CLARINI			X			
Isabelle AUDIER-FARGIER				X		
Xavier MICHEL					X	

Décisions clés budget 2019-2020



- ❖ Pour rappel, nous avons démarré l'année avec un actif de trésorerie de 7414,97 euros
- ❖ Le bureau se chargera de gérer les dépenses administratives et les investissements jugés nécessaires
- ❖ Deux dépenses majeures ont déjà été réalisées, conformément à l'objectif de l'association :
 - Don de 2000 euros à l'école maternelle (400 euros par classe)
 - Don de 4000 euros à l'école élémentaire (400 euros par classe)
- ❖ Solde trésorerie : 1414,97 euros

Calendrier prévisionnel des événements organisés par l'APE



- ❖ Olympiades : samedi 28 septembre 2019 au matin
- ❖ Vente de sapins de Noël : début décembre
- ❖ Samedi 7 décembre 2019 : Participation au Marché de Noël de la commune : vente de soupe aux choux ; soirée épluchage la veille vendredi 6 décembre au soir à l'école maternelle
- ❖ Soirée Crêpes le vendredi 7 février 2020 au soir à la Richardière
- ❖ Carnaval : défilé déguisé le samedi 5 avril au matin
- ❖ Samedi 20 juin 2020 : Kermesse de fin d'année

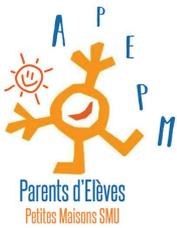
Autres propositions ?

Points divers et questions



- ❖ Nous envisageons de procéder à un vote papier pour l'assemblée générale 2020, dans le but de recueillir l'avis d'un plus grand nombre de parents

La séance est levée



Merci pour votre participation 😊

La séance a été levée à 21h30 le 15 octobre 2019